



L'ACAMPADO

« Soyez toujours prêts à témoigner de l'Espérance qui est en vous » (1 Pet 3,15)

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X

Prieuré Saint Ferréol - Marseille - Aix - Carnoux - Avignon - Corse

ISLAM, KALACHNIKOV ET BATACLAN

~ M. l'abbé Xavier Beauvais ~

Le 13 novembre 2015, 89 personnes étaient assassinées au « Bataclan » en plein concert donné par le groupe de rock américain « Eagles of Death Metal », au moment même où étaient prononcées ces paroles « kiss the devil » (embrasse le démon).

En guise d'éditorial, voici 3 documents qui se complètent. Qu'ils donnent à chacun de nous de réfléchir et d'aider beaucoup d'autres que nous à sortir de leur sommeil.

1) LETTRE D'UN AMI

Cher ami,

Rassure-toi je vais bien, et je te remercie de ton attention. Je te joins ici quelques commentaires sur ce qui s'est passé à Paris, ce vendredi 13 novembre 2015. Je n'en suis pas surpris, tout d'abord. A dire vrai il est surprenant que cela ne soit pas arrivé avant. Il faut bien comprendre que cela était non seulement inévitable, mais que c'est aussi le commencement de ce qui probablement conduira, à terme, à une guerre civile entre deux factions également détestables : l'Islam en lui-même fanatique et inhumain d'une part, l'abominable société occidentale « moderne », laïciste, féministe, abortiste et « homosexua- liste » d'autre part.

Qui connaît l'histoire et jette un regard théologique sur elle, sait que l'Islam a toujours été, dès son origine, un instrument entre les mains de Dieu pour châtier les sociétés chrétiennes qui furent infidèles à leur bap- tême. Ici en France, il se passera la même chose, et il n'est pas besoin d'avoir le don de prophétie pour s'aventurer à l'affirmer. Il ne m'étonnerait en rien que cet affrontement entre l'Islam fanatique en lui-même et le monde occidental sécularisé et apostat dégénérait en une confla-

gration guerrière aux proportions planétaires.

En marge de la compassion due envers les vic- times et des prières que nous devons adresser au ciel pour elles et pour les familles endeuillées, il me paraît in- dispensable de comprendre que nous sommes devant un châtiment plus que mérité pour une société qui est abo- minable aux yeux de Dieu, en raison de tous types de scandales et d'iniquités sans nombre : la pornographie de masse, l'athéisme d'Etat, la destruction systématique de la famille, la perversion en règle de l'enfance et de la jeunesse avec la « théorie du genre » et « l'enseignement laïc », la haine viscérale de l'Eglise, le prétendu « art » blasphématoire, l'euthanasie, et une liste interminable de maux perpétrés par une société autrefois chrétienne et devenue apostate, enlisée dans la fange putride de son matérialisme hédoniste, de son arrogance et de son impiété illimitées, société vile et insensée qui a perdu toute notion de respect de l'ordre naturel et des réalités sacrées.

Prions et vivons en esprit de foi, de piété, de prière ; n'oublie pas de l'inculquer à tes enfants, c'est es- sentiel, car l'heure présente est d'une gravité extrême, tant pour la société que pour l'Eglise : nous nous trou- vons dans la ligne finale apocalyptique qui conduit inexo- rablement à l'avènement de l'empire universel de Satan à travers le gouvernement mondial de l'Antéchrist se- condé par le Faux prophète dont le temps nous indiquera le nom.

Je te salue très cordialement.

A.S.

Le 15 novembre 2015

2) COMMUNIQUÉ DU SUPÉRIEUR DU DISTRICT DE FRANCE

Des actes terroristes d'une particulière gravité viennent de frapper notre pays. Des centaines de personnes ont été tuées, blessées ou traumatisées.

Nous prions pour le repos de l'âme de ceux qui ont perdu la vie lors de ce drame, et nous assurons de nos prières leurs familles et leurs proches dans le deuil, les victimes blessées afin qu'elles recouvrent la santé au plus vite.

Une telle attaque mérite sans aucun doute une prompte réponse politique, policière, militaire de la part des autorités publiques françaises. Mais cela sera-t-il suffisant pour rétablir durablement l'ordre, la paix et la sécurité en France ? Nous affirmons le contraire.

En effet, le pape Pie XI dans sa belle encyclique *Quas primas* sur le Christ-Roi, voyant au début du XX^e siècle les nuages s'accumuler au-dessus du monde, proclamait : « Non seulement ce déchaînement de malheurs a envahi l'univers parce que la plupart des hommes ont banni Jésus-Christ et sa foi très sainte de leurs coutumes et de leur vie particulière comme de la société familiale et de l'État, mais encore l'espoir d'une paix durable entre les peuples ne brillera jamais tant que les individus et les États s'obstineront à rejeter l'autorité de notre Sauveur ».

Seul le Christ, Prince de la paix, est en mesure de restaurer au cœur de la société humaine le règne de la justice, de l'amour et de la paix, brisé par le péché et par le rejet, public comme privé, de la Loi de Dieu. C'est pourquoi nous devons travailler chaque jour à établir « la paix du Christ par le règne du Christ », c'est-à-dire l'union féconde de la Foi et de la Patrie, de l'Église et de l'État.

Ces tragiques événements sont la conséquence dramatique du divorce consommé il y a plus de deux cents ans entre la France et l'Église, et qui a conduit nos gouvernants à rejeter le Christ hors de la société, faisant glisser notre pays vers une lente apostasie.

Aussi voulons-nous travailler de toutes nos forces à la restauration du règne du Christ-Roi. Nous appelons les évêques, les prêtres, les catholiques et tous les hommes de bonne volonté à retrouver le courage de nos pères pour œuvrer chaque jour à l'extension de ce règne salutaire, pour le plus grand bien des âmes et de la société.

Que le Christ Roi des nations ait pitié de notre pays, et que la Vierge Marie patronne et Reine de France suscite des âmes généreuses et vaillantes capables de redonner à la France son âme catholique qui a fait sa grandeur.

Abbé Christian BOUCHACOURT,

Suresnes, le 14 novembre 2015 en la fête de saint Josaphat, évêque et Martyr

3) COMMUNIQUÉ DE L'INSTITUT CIVITAS

L'Institut Civitas présente ses condoléances aux familles et aux amis des victimes de ces effroyables attentats de Paris qui endeuillent la France entière. Nos prières accompagnent toutes celles et tous ceux dont la vie a été volée ce soir du 13 novembre 2015. L'Institut Civitas fera célébrer une messe de requiem à leur intention.

Par-delà la peine et le deuil, le devoir de justice impose d'identifier et de punir les coupables de ces actes odieux.

Or, les coupables ne sont pas uniquement ceux qui ont appuyé sur la gâchette d'une arme ou fait usage d'une ceinture d'explosifs.

Les coupables sont aussi ceux qui, de manière irresponsable, ont organisé le chaos au Proche et au Moyen-Orient puis ont facilité, voire orchestré, le développement d'organisations djihadistes (Front al-Nosra, Etat Islamique,...) en Irak et en Syrie.

De nombreux personnages politiques français, de droite comme de gauche, portent une grave responsabilité dans cette situation en ayant contribué directement ou indirectement au financement et à l'armement de factions islamistes dans le cadre de manœuvres géopolitiques d'apprentis sorciers aux côtés de prétendus alliés d'une coalition mondialiste et des pétro-monarchies du Golfe.

De la même façon, les personnages politiques français, de droite comme de gauche, portent une grave responsabilité dans l'invasion migratoire qui déferle sur l'Europe et affecte durement la France, et qui facilite l'entrée sur notre territoire d'individus aguerris au terrorisme et aux techniques de guerre.

La France est aujourd'hui en état de guerre, par la responsabilité même de ceux qui ont pour mission de la gouverner et de la protéger.

Il faudra bien qu'un jour le tribunal de l'Histoire s'en souviennent.

Alain Escada,
Président de Civitas

~ Les Soeurs ~

MALGRÉ tous les agrandissements successifs, le couvent de Thueyts devient insuffisant pour contenir les novices et les pensionnaires qu'y attirent les œuvres apostoliques de la Mère Rivier.

Dès 1809, elle songe à s'étendre, mais comment ? et où ? En 1813, devant toute la communauté, elle s'écrie : « Mes enfants, cette maison est trop petite et il nous est impossible de l'agrandir. Eh bien quoique je n'ai que quatre mille francs, je vous annonce que dans six ans, nous serons dans un couvent superbe. En quel endroit, je l'ignore, mais vous verrez. »

En janvier 1815, la Maison-Mère est à Thueyts et on croit encore y rester. Mais la Providence a bien d'autres vues.

En octobre, le frère de Mr Vernet, prêtre lui-aussi et Vicaire de Bourg St-Andéol lui parle de l'ancien couvent de la Visitation mis en vente par ses acquéreurs, occasion rêvée : un couvent déjà construit, retournant à sa destination première.

Le 14 novembre, la Mère Rivier part au Bourg St-Andéol résolue à conclure cet achat et à triompher de tous les attermoiements de Mr Vernet, car celui-ci marchand. Il veut faire baisser les prix. Face à sa ténacité, elle déclare : « Monsieur, faites tout ce qu'il vous plaira. Pour moi, je ne bouge pas d'ici que l'acte ne soit passé » et s'accoudant sur la table, elle fond en larmes. Séance tenante, on se rend chez le notaire : l'acte d'achat est rédigé et signé pour un prix total de quarante quatre mille francs. Il n'y avait à Thueyts que quatre mille francs dans « la petite armoire ».

La partie n'est pas encore gagnée et ce n'est pas demain que l'on déménagera ; il faut réparer et agrandir. La nature ardente et bouillante de la Mère Rivier sera

mise à rude épreuve ! les travaux confiés à un architecte vont durer cinq ans. Mr l'architecte est lent, il aime son métier, son art et tient à sa réputation. La Mère Rivier est ardente, impétueuse et déteste tout ce qui sent le luxe et la recherche : les débats sont quelquefois très vifs. Pour la paix, elle fait des concessions « de style », mais plus elle cède, plus ce terrible architecte devient exigeant.

Il n'est guère aimé des ouvriers et la grève menace périodiquement. La Mère Rivier vient ramener le calme au chantier en faisant servir des repas substantiels arrosés de bons vins.

Les travaux avancent donc lorsqu'une épidémie se déclare à Thueyts et précipite les événements. Il faut évacuer cette maison. Le transfert de la communauté est décidé et l'installation au Bourg se fait le 25 avril 1819.

Le couvent de Thueyts, la première maison-mère, ne ferme pas ses portes. Les filles de la Mère Rivier toujours présentes continuent d'œuvrer et d'y « instruire des petites ».

Au Bourg, le couvent ne sera définitivement béni que le 16 juin 1825 en la fête de St François Régis, patron de la Congrégation.

Dans cette maison matériellement complète, l'activité de la Mère Rivier va pouvoir se déployer à l'aise pendant près de vingt ans encore. La maturité ne changera rien au plan primitif, mais l'œuvre connaît alors un essor prodigieux, le nombre de pensionnaires s'accroît d'année en année, de même les fondations qui commencent à couvrir toute la France et à franchir les frontières : Alès, Bordeaux, Moulins, la Savoie.

La vie spirituelle s'intensifie et la formation des religieuses enseignantes se fait avec une attention qui l'élève à un niveau inconnu jusqu'alors. On constate chez la Mère Rivier ces qualités que Pie XI a exaltées chez la Bienheureuse Marie de Ste Euphrasie Pelletier ! : « Rien ne lui manque, ni la splendeur des grandes et vastes pensées, ni l'exercice d'une volonté effective et créatrice. Il y a en elle un vrai talent d'organisation, une force, une persévérance de volonté consciente et victorieuse de tous les obstacles et de toutes les difficultés ». La Mère Rivier fait partie de la race des fondatrices d'ordre les plus saintes et les plus illustres.

La congrégation n'obtiendra son approbation légale qu'en 1835. Jusque-là, elle devra fermement batailler avec l'administration afin d'échapper aux décrets qui imposent à ses écoles le contrôle du gouvernement : diplômes et examens légaux pour ses filles, visites de ses



Chapelle et chaise de Marie Rivier

établissements par des dames inspectrices.

Avec son énergie accoutumée et aidée de son bon sens la Mère Rivier arrive à préserver ses établissements de toute ingérence gouvernementale. Le 29 mai 1830, elle finit par obtenir du Roi Charles X l'ordonnance qui reconnaît l'existence légale de la Congrégation.

Tout comme à Thueyts et de même façon, la Mère Rivier travaille à consolider sa congrégation. Elle ne mesure pas son temps et multiplie ses instructions. Son éloquence toute surnaturelle a le don de toucher toutes les âmes, même les plus rétives. Elle égaye de sa bonne humeur les exposés les plus graves se donnant l'innocent plaisir d'instruire en amusant.

C'est lorsqu'elle commente la règle qu'elle fait passer toute son âme. Les règles élaborées dès 1796 par Mr Pontanier sont codifiées définitivement par Mr Vernet en 1812. L'évêque de Mende, Mgr de Mons, les approuve en 1825.

Que fait la fondatrice de toutes ses filles ? Elle les envoie deux à deux dans les paroisses : « seront-elles fidèles à leur vocation, à leur règle, aux instructions reçues ?... » Elle les suit, et de sa chambre, assise à son bureau, elle leur écrit ces lettres vigoureuses et tendres qui leur portent au loin la parole et les avis d'une mère vigilante et bonne.

Ces lettres écrites à la main et au crayon n'ont rien d'artificiel, elles continuent au cas par cas l'œuvre de formation commencée à la maison-mère. Avis et conseils pour la santé du corps : « Dormez bien et reposez-vous ! Egayez-vous et faites-vous du bon sang ! » - « Remplacez les austérités corporelles par des mortifications intérieures qui ne nuisent pas à la santé ».

Sans cesse elle rappelle à l'observance des règles, fondement et ciment de toute la congrégation : « Qui vit de la règle, vit de Dieu ».

Toute l'action de la Mère Rivier en ces dernières années tend à former une congrégation pieuse, dévouée et filialement obéissante. Mais sur cette terre, l'ivraie est toujours mêlée au bon grain. Il arrive donc que l'une ou l'autre de ses filles, formées par elle, aspire comme elle au charisme de fondatrice, ce qui occasionne finalement divisions, dissensions et départs : croix du relâchement toujours très lourde pour la Mère Rivier. Pour elle, le remède à ce relâchement est dans la prière : « Il me semble que pendant que les unes travaillent, il faudrait que d'autres fussent des Moïses prosternés au pied des autels pour arracher du Cœur de Jésus-Christ les grâces pour celles qui travaillent. Sans cela, je ne crois pas que le corps puisse se soutenir ni faire un grand bien. Nous sommes les filles de la Présentation de Marie et sa sainte vie, quoique très laborieuse est une vie de prière et d'oraison ».

Elle veut mettre le sceau à sa fondation, par l'adoration perpétuelle devant le St Sacrement par l'œuvre de la Ste Famille. Elle désire rassembler là les filles sans dispositions pour l'enseignement. Le 24 septembre 1827, sept sœurs converses promettent de se consacrer tout particulièrement à l'adoration perpétuelle. Mais là encore, elle mourut dans la faim de son zèle n'ayant pu l'établir définitivement. Il n'y avait pas d'adoratrices attirées. Les heures d'adoration prévues par la règle seront assurées par toutes les sœurs indifféremment.

La Mère Rivier arrive ainsi au bout de la route que le Bon Dieu lui a tracée de toute éternité. Dans un corps chétif et médiocre, il y a une âme toute de foi et de feu, embrasée de zèle qui ne vit que pour la gloire de Dieu et pour les âmes.

Durant les dernières années de sa vie sa santé est profondément ébranlée par les labeurs et soucis de sa charge. Les maladies se multiplient ; à tout instant, on craint de la perdre. A force de prières, la congrégation obtient plusieurs fois sa guérison instantanée. Son médecin traitant y « trouve du prodige ». Elle en profite alors pour travailler d'arrache-pied et tant qu'elle peut, elle travaillera, et jusqu'au bout.

Au début de 1838 son hydropisie augmente, les

Calendrier Traditionnel

Format bancaire A3

Mural et rigide, il combine utilité et visibilité

THÈME : LA BATAILLE DE VERDUN



5 € le calendrier

+ 3 € de port

13 € les 3

+ 5 € de port

20 € les 5

+ 5 € de port

38 € les 10

+ 7 € de port

AVEC LE SOUTIEN DU SOUVENIR FRANÇAIS

érésipèles se succèdent sans répit. Le lit lui devient un réel supplice, pour l'étendre ou la mettre debout, il lui faut le soutien de quatre sœurs. Alors elle reste volontiers assise sur des matelas au coin du feu. De temps en temps, soutenue par ses sœurs elle se lève pour rester un moment debout appuyée sur une chaise. L'enflure est si forte qu'elle monte jusqu'au thorax et la suffoque. Les remèdes du temps lui causent de vives douleurs. Dans cet état d'épuisement et de souffrance, elle conserve son enjouement : « Je pense que le Bon Dieu veut me faire souffrir jusqu'à ce que je sois devenue tout à fait agnelle. Quand j'y serai arrivée, il me tirera de ce monde ».

Elle pense aussi plutôt aux autres qu'à elle-même : elle se fait conduire sur son fauteuil à roulettes pour visiter les malades et les agonisantes. Elle n'oublie rien ni personne et s'inquiète des petites étrennes du jour de l'An qu'elle ne peut distribuer elle-même comme de coutume.

Pour ses chers pauvres elle aura encore la force d'offrir sa propre couverture, car on n'en trouve pas d'autres.

Chaque jour, elle assiste à la Messe et communie dans un oratoire voisin de sa chambre.

« *Les mardis de la Pensée catholique* »

*Mardi 29 Décembre
à 20h00*

14 bis, rue de Lodi

*Conférence de
M. l'abbé Xavier Beauvais sur :*

*« Les rapports de l'Eglise
et de l'Etat »*

Clouée sur sa chaise, sur son lit ou sur ses matelas, elle travaille et travaille encore : fondations, obédiances, courriers, rien ne reste en suspens. Elle assure encore la formation de ses religieuses qu'elle réunit maintenant dans sa chambre pour les instructions tant aimées.

Dans les derniers jours de janvier 1838, elle sombre dans une sorte de demi-coma. Pour recevoir l'Extrême Onction et le St Viatique en pleine connaissance, son docteur doit l'en sortir avec des moyens violents. Puis son assoupissement devient presque continu. Elle n'en sort de temps en temps que pour formuler un mot de charité.

La nuit qui suit le jour du 2 février, son assoupissement est constant. Le 3 au matin, elle soupire plusieurs fois « Miséricorde ! » et récite un Ave Maria puis elle s'enfonce dans une léthargie complète. Vers les quatre heures et demie de l'après-midi, elle s'éteignit doucement sans agonie aucune. Elle était dans sa 70ème année, la 44ème de la fondation de son institut.

La cérémonie funèbre se fit selon les rites les plus simples et elle fut enterrée dans le cimetière de « son couvent ».

La congrégation, ainsi fondée ne cesse de croître et d'étendre ses ramifications : en 1845 elle s'implante en Suisse, en 1896 en Angleterre, puis ce sera le tour de l'Espagne et de l'Italie.

Elle traverse les mers et aborde au Canada en 1853, 20 ans plus tard elle pénètre aux Etats-Unis où en moins de 50 ans, vont s'ouvrir une quarantaine d'établissements.

Cette prodigieuse fécondité qui relève quasi du miracle, émane de la prière confiante et toute simple d'une petite infirme faite jadis à la Vierge des Douleurs : « Sainte Vierge, guéris-moi et je te ramasserai des petites et je leur ferai l'école, et je leur dirai de te bien servir ». La Mère des Douleurs, Notre-Dame de Compassion l'exauça au-delà de toute attente en lui communiquant le germe de sa propre fécondité surnaturelle : un zèle maternel pour le salut des âmes.

À NOTER DÈS MAINTENANT POUR LE MOIS DE JANVIER

Dimanche 17 : LOTO de l'école Saint-Ferréol

Dimanche 31 : Adieux à la crèche

LE FEU DU CIEL SUR L'IMPUDIQUE SODOME

OU

LES MARTYRS NOIRS DE L'UGANDA (1)

~ Marie André ~

Il y a maintenant cent trente ans que l'univers catholique apprenait avec une singulière émotion la mort héroïque de vingt-deux martyrs noirs, dans un pays, qui, la veille, était presque inconnu. Parmi eux, il y avait des hommes, des jeunes gens, voire même des enfants.

Et dans ce peuple encore corrompu et grossier, beaucoup de victimes que Dieu s'était choisies tombaient pour avoir résisté jusqu'au bout aux passions impures d'un roi débauché. On retrouvait chez ces élus l'attitude fière et calme des chrétiens des premiers siècles; des réponses que seul l'Esprit-Saint avait pu mettre sur leurs lèvres, une constance invincible dans les tourments, une résistance dédaigneuse devant les plus séduisantes promesses, enfin une patience inébranlable, incompréhensible pour leurs ennemis.

C'est le sang de ces martyrs, c'est le courage de leurs missionnaires, qui ont fondé la magnifique chrétienté de l'Ouganda, légitime orgueil de l'Afrique noire.

Ce qu'on ignore encore beaucoup trop, c'est le motif de la persécution : les martyrs de l'Ouganda sont des martyrs de la pureté, en même temps que des martyrs de la foi.

Le roi persécuteur, Mwanga, avait, lorsqu'il n'était encore que prince héritier, incliné fortement vers le catholicisme. Entouré de païens, de protestants, de musulmans, il résista d'abord à leurs suggestions. Il vit, avec une grande tristesse, les missionnaires catholiques s'exiler pour un temps, à cause de l'attitude de son père, et n'hésita pas à leur promettre, à ce moment, qu'il les rappellerait le jour où il serait roi.

Il devait tenir parole. Lorsqu'il accéda à la souveraineté, un de ses premiers gestes fut d'envoyer au sud du lac Victoria Nianza une flottille de pirogues, avec des rameurs chrétiens, pour rechercher les Pères et les ramener dans le pays. Ce fut une rentrée triomphale après trois ans d'exil.

Pourquoi donc Mwanga ne se convertit-il pas ? Il avait un harem considérable : plus de deux mille femmes lui appartenaient, dont quatre-vingts épouses de premier rang... C'est là un obstacle bien grand pour le baptême.

Il pouvait, certes, renoncer à sa polygamie, choisir une épouse et observer la loi chrétienne. Mais les Grands qui l'entouraient et qui, toutes proportions gardées, vivaient dans la même débauche, ne voulaient pas que la conversion du souverain s'affirmât comme une condamnation de leur propre conduite. Ils le détournèrent donc le plus possible de la religion.

Même attitude et plus coupable encore de la part des musulmans. Ceux-ci réussirent, en effet, à pervertir encore davantage le cœur du roi en lui enseignant le vice qui, jadis, attira le feu du ciel sur l'impudique Sodome. Mwanga, désormais, cherchera autour de lui de quoi satisfaire cette passion nouvelle. Les petits pages du palais, fils des grands seigneurs du royaume, seront les victimes indiquées d'une violence à laquelle rien ne doit s'opposer.

Mais il avait compté sans la puissance du christianisme. Les pages chrétiens, relativement nombreux, répondirent par une résistance invincible aux sollicitations du roi. Qu'on imagine la fureur de ce prince qui faisait trembler tout le pays, qui, pour un caprice, condamnait à mort n'importe lequel de ses sujets, même les plus haut placés, et qui voyait des enfants lui résister, sans rien craindre. Ces enfants, pourtant, étaient chaque jour témoins des excès auxquels l'emportement conduisait leur maître.

Le roi sentait qu'une force supérieure à la sienne soutenait ces pages chrétiens. Stupéfait de leur fermeté, il fit un jour éclater sa colère sur le premier qu'il rencontra, un enfant d'une douzaine d'années, qui, distrait, n'avait pas répondu à son appel. Il ordonna qu'on lui coupât les oreilles. Le lendemain, le petit Paul, sa blessure encore saignante, retourna à la mission, escorté de ses camarades qui le portaient en triomphe : c'était un confesseur de la foi !

Le P. Lourdel, grand ouvrier de la mission à cette époque, continuait à fréquenter le roi, qu'il voyait quotidiennement. Mais celui-ci s'abandonnait toujours davantage à ses habitudes coupables, manifestant son dépit quand on lui disait que la loi divine défendait de satisfaire ses passions au gré de ses caprices. Dans un moment de confiance, il dit au missionnaire :

1-Marie André a publié chez Bloud et Gay l'histoire des Martyrs noirs de l'Ouganda. Nous lui avons demandé de résumer pour nos lecteurs cette admirable page d'histoire religieuse. Nous souhaitons que cet article ne soit qu'une introduction à la lecture du livre. (N.D.L.R.)

- Ta religion exige des choses impossibles.
- La grâce de Dieu rend tout possible, répond le P. Lourdel, prie-le et il t'aidera à mener une vie pure.

Le témoin le plus précieux du procès de béatification fut Denys Kamyouka, un page chrétien, condamné à mort, puis gracié au moment du dernier supplice de ses compagnons qu'il vit expirer sous ses yeux. Il fit ensuite plus d'un an de prison sans jamais connaître exactement pour quelle raison il avait été épargné.

Or celui-ci confirme, sous la foi du serment, le vrai motif de la persécution : la pureté de mœurs des jeunes pages chrétiens, qui refusèrent constamment de se faire les complices des passions de Mwanga. C'est uniquement parce qu'ils lui résistèrent qu'il résolut de les faire périr.

Et ceci nous est affirmé non seulement par les témoins chrétiens, mais par les païens qui vécurent à la cour dans l'intimité des pages. Tous assurent que les pages catholiques surpassaient les autres dans leur service près du roi et qu'ils étaient soumis dans tout ce qui n'était pas défendu par Dieu.

La première victime fut Joseph Mukasa. Ce grand chef baganda, intime et conseiller habituel du souverain, s'était attiré l'animosité violente du premier ministre, ou katikkiro, par sa vertu même. Il ne se passait pas de semaine qu'il ne rachetât quelques esclaves qu'il instruisait de la religion et affranchissait ensuite.

Il avait la charge et l'honneur de gouverner les pages. A leur disposition tout le jour, c'était pendant la nuit qu'il priait et enseignait le catéchisme à ses néophytes.

Bien que le roi le consultât souvent, il n'était pas homme à le flatter pour conquérir ou pour conserver des faveurs. Il mettait à plus haut prix sa pureté et celle des jeunes gens qui lui étaient confiés. Il ne craignait pas de s'exposer pour les préserver, arrêtant les porteurs de sollicitations, interceptant les messages, donnant des contre-ordres, osant même respectueusement blâmer le roi des infamies de sa vie privée.

C'est à la suite de tout cela que le katikkiro obtint un jour du souverain la condamnation de Joseph Mukasa. Il devait être brûlé vif, avant le coucher du soleil. Proclamant alors sa foi, il dit au roi : « Je sais bien que je vais mourir pour ma religion. » Par cette déclaration, il affirmait que le roi l'avait condamné uniquement parce qu'il résistait à ses infamies et encourageait les pages à y résister. Fier de donner sa vie pour l'honneur de la pureté chrétienne, il dit au bourreau qui voulait le lier : « Comment ? je meurs pour ma religion et je chercherais à m'évader ? Un chrétien qui donne sa vie pour Dieu n'a

pas peur de mourir. »

Joseph se rendit au supplice, précédant ses gardes, avec la sérénité qu'il mettait en toutes choses. Le chef des bourreaux, Moukajjanga, qui l'aimait et aurait voulu le sauver, voulut au moins lui épargner les tortures du feu. Il lui trancha la tête et livra son cadavre au bûcher. C'était le 15 novembre 1885.

Après une persécution sourde de plusieurs mois, le sang devait recommencer à couler. Le 26 mai 1886, le roi réunit en effet son conseil pour décréter la mort des chrétiens. Or les Grands du royaume, membres du conseil secret, étaient, pour la plupart, pères des jeunes pages. Le roi leur reprocha l'insolence de leurs enfants, qui résistaient à ses désirs. Rien ne terrorisait les dignitaires comme les colères du souverain. Craignant pour leur propre vie, ils accusèrent les mauvais génies d'avoir perverti leurs enfants. L'un d'eux, étouffant dans son cœur tout sentiment paternel, se fit l'interprète de tous et dit : « Seigneur, si tu rejettes nos fils, nous les rejetons avec toi. Tue-les, nous t'en donnerons de meilleurs qui te serviront mieux. »

Immédiatement après le Conseil, le roi ordonna de réunir tous les pages. C'était un chrétien admirable, Charles Lwanga, qui avait, à cette époque, autorité sur tous. Il rassembla dans le plus grand calme la compagnie de ceux dont il était le chef immédiat.

Quelque temps après, ceux-ci entraient dans la case royale, traversant la cour qui la précédait, pleine de musulmans et de bourreaux. C'est dire qu'aucun de ces futurs martyrs ne pouvait douter de son sort. Le souverain s'assura que tous les pages étaient arrivés jusqu'au dernier et fit fermer toutes les portes. Il demanda alors aux chrétiens de se déclarer.

A l'instant même, Charles Lwanga se leva et précéda tous les autres pour se rendre au point de rassemblement indiqué par le roi. Le plus jeune des pages chrétiens, Kizitto, bondit aussitôt vers lui, lui saisissant la main pour ne pas faiblir. Tous les autres chrétiens se levèrent aussi et se rassemblèrent au même point avec une grande joie. Les témoins attestent qu'il n'y avait pas ombre de tristesse chez un seul d'entre eux.

L'interrogatoire fut rapide. Mwanga, fulgurant de colère, se tourne du côté du groupe de Charles Lwanga :

- Est-ce vrai que vous êtes chrétiens ?
- Oui, Maître, nous le sommes !
- Voulez-vous rester chrétiens ?
- Oui, toujours, jusqu'à la mort.

Alors le persécuteur regarde les bourreaux et leur dit :

- Tuez-les !

Aussitôt l'ordre reçu, les bourreaux se précipitent sur leurs victimes et leur passent des cordes autour du cou

et des poignets. On lie ensemble les plus grands et l'on forme un groupe des plus petits. Ils sont si serrés qu'ils ne peuvent marcher. Kizitto rit de sa position incommode, le visage aussi serein que s'il était en train de jouer avec ses camarades. Un autre enfant, Mbaga, superbe nègre d'une quinzaine d'années, au moment d'être ligoté, est reconnu par son père, le chef des bourreaux.

Ces deux pages méritent une mention toute particulière.

Kizitto était un enfant d'une douzaine d'années, fils d'un des plus grands seigneurs de l'Ouganda. Il était plus exposé que d'autres à la cour, à cause de sa jeunesse, de sa grâce séduisante et de la violente passion du roi. Aussi était-il l'objet de l'incessante protection de Charles Lwanga qui veillait à jamais ne le laisser seul près du prince débauché.

Cet enfant très pieux, très ardent, d'une pureté exquise, avait souhaité vivement s'unir au Christ par le baptême, et il suppliait les Pères Blancs de lui donner ce sacrement, car il craignait de faiblir dans les tourments qu'il prévoyait. Les missionnaires hésitaient à baptiser ce catéchumène si récent et si jeune et lui disaient d'attendre encore. Alors, tout en larmes, il allait se confier à son angélique gardien, Charles Lwanga, qui l'encourageait en lui disant : « Ne crains pas, je serai toujours près de toi. Quand le moment sera venu de confesser notre foi, tu me prendras par la main et nous mourrons ensemble². » Nous avons vu que cette résolution fut exactement tenue.

Quant à Mbaga, il fit preuve d'un courage non moins étonnant. Lorsque Moukajjanga, son père, le reconnut parmi les condamnés, il profita du tumulte, des cris, des huées de la foule pour épargner à son fils le supplice et la honte de la corde au cou. Puis il lui dit à l'oreille :

- Dis que tu ne pries plus et je te sauverai.
- Non, père, je ne puis dire cela, je prierai toujours.
- Alors, sauve-toi, va te cacher chez moi.
- Non, je veux mourir avec mes amis.

Désespéré, le chef des bourreaux appelle à son aide son lieutenant Sebatta. Mais l'enfant le repousse rudement, puis, pour se donner du cran, il dit à haute voix : « Partons, que faisons-nous ici ? »

Il suivit donc la colonne qui conduisit, après plusieurs jours de marche, le groupe des martyrs vers Namougongo. Mais on le délivra en cet endroit même, et il fut emmené par sa famille. En le voyant s'éloigner, les autres furent angoissés, car ils craignaient pour sa persévérance. Alors Charles Lwanga s'écria : « Prions pour qu'il ne succombe pas. »

C'est seulement sept jours après, juste avant l'exé-

cution, que les pages aperçurent, courant vers eux, le jeune Mbaga, qui avait dominé seul la tendresse des siens. Leur cœur bondissait de joie. « Tu as vaincu le démon, Jésus-Christ est content de toi. »

Le malheureux père de Mbaga, stupéfait du courage de son fils, tenta encore un suprême assaut.

- Je ne veux pas te tuer, je te cacherais, mais dis que tu ne prieras plus.

Et l'enfant de répondre :

- Tue-moi aussi. Je ne veux pas être caché.

Le père dut se reconnaître vaincu.

Le 3 juin 1886 fut le jour du grand holocauste. Senkolé, un des aides de Moukajjanga, se réserva le chef des pages, Charles Lwanga, pour se donner l'atroce plaisir de le torturer à son gré. Il lui lia les bras et les jambes et le coucha sur le bûcher à une petite distance des autres martyrs.

Charles lui dit :

- Délie-moi. Que j'arrange moi-même mon lit.

Le bourreau le délia, et Charles, avec une parfaite tranquillité, amoncela le bois sur son propre bûcher, puis il s'y coucha. Senkolé le lia de nouveau, aidé d'un autre bourreau, puis, ayant allumé le feu, il lui brûla lentement les pieds, afin que la victime sentit l'atroce morsure de la flamme sans mourir tout de suite. Les pieds étaient carbonisés et le reste du corps était encore intact lorsque le monstre lui dit :

- Il faut que je te châtie.
- C'est très bien puisque je meurs pour la vraie religion.
- Allons, que ton Dieu vienne te retirer de ce brasier !
- Insensé, répondit le martyr, tu ne sais pas ce que tu dis. C'est de l'eau fraîche que tu verses sur mes pieds. Quant à toi, prends garde que le Dieu que tu insultes ne te plonge un jour dans le vrai feu qui ne s'éteint pas. »

C'est ainsi que ce héros passa des souffrances de ce monde à la récompense éternelle.

Quant à ses dernières paroles, elles devaient avoir une réalisation tragique quelques semaines plus tard, où le bourreau périt dans les eaux du lac.

Tandis que Senkolé martyrisait Charles Lwanga, les autres victimes étaient étendues sur le bûcher. On avait fabriqué des nattes de roseaux et de bois, et chaque martyr en fut enveloppé de manière à constituer un fagot vivant. Ils étaient encore au nombre de douze. Trois avaient été graciés, et ils pleuraient à l'écart, parce qu'on leur refusait de mourir comme les autres. Les bourreaux, pour les satisfaire, les lièrent aussi dans les claies de roseaux et leur firent croire qu'ils seraient brûlés ensuite.

D'énormes quantités de bois et de roseaux

2 -Kizitto et Mbaga, ainsi que deux autres encore catéchumènes, furent baptisés dans leur prison par Charles Lwanga.

avaient été entassées. On souleva tous les fagots humains et on les jeta sur le bûcher. Puis les bourreaux apportèrent encore du bois, l'accumulant sur le sommet du bûcher. A ce moment, tous les chrétiens priaient à haute voix, récitant les prières qu'ils avaient apprises à la mission.

Le père de Mbagu fit encore de vains efforts pour sauver son fils. Toutefois, quand il vit qu'il n'était pas possible d'arracher de son âme l'amour de Jésus-Christ, il l'abandonna à l'un de ses aides, le priant de lui épargner les horreurs du feu. Celui-ci asséna sur la tête de l'enfant un violent coup de bâton qui le fit s'écrouler. Puis, le cadavre fut porté dans son enveloppe de roseaux et placé à son tour sur le bûcher.

Les chrétiens, enroulés dans leurs claies et alignés les uns à côté des autres, formaient un grand rectangle. On amassa encore tout autour des roseaux et des hautes herbes, que les femmes du village avaient arrachées durant les journées précédentes. Tout en se livrant à leur horrible besogne, les bourreaux insultaient leurs victimes en disant : « Laissez-vous mettre sur le bûcher pour voir si ce Dieu dans lequel vous espérez viendra vous délivrer. » L'un d'eux répondit : « Vous pouvez brûler seulement nos corps, mais vous ne pouvez brûler notre âme, qui appartient à Dieu. »

Kizitto lui-même, le plus jeune des martyrs, se montra aussi ferme que ses aînés dans la foi. Tandis qu'on liait ses membres innocents, sa pensée se reporta sur Mgr Livinhac, qui abordait à ce moment la terre de l'Ouganda, et il fit à Denys cette gracieuse réflexion : « J'ai de la peine de ne pas revoir celui qui a dû arriver ces jours-ci; tu le salueras de ma part. » On l'entoura alors de sa natte de roseaux et Moukajjanga lui cria : « Tu m'as dit: le feu avec lequel tu fumes le tabac te brûlera, et tu m'as appelé grand démon. Maintenant, c'est à moi de te brûler. »

Jacques Bouzabalyawo, avant d'être enfermé dans sa natte de roseaux, dit à Siméon Séboutta, l'un des grâciés : « Tu seras libéré, c'est sûr, mais n'abandonne jamais la religion. Nous, en attendant, nous mourons pour la vérité et avec la plus grande joie. Mais ce n'est pas en vain que nous perdons la vie. » Les survivants affirmèrent qu'on eut la cruauté de refuser à ce vaillant soldat, si noble et si fier, le vin de bananes qu'on distribua à tous les autres.

Tous se montrèrent héroïques. Les plus jeunes, surtout, émurent le vieux Moukajjanga, qui, au moment de mettre le feu au bûcher, leur dit : « Renoncez à la prière et nous vous délivrerons. » Alors ce fut une grande clameur unanime : « Nous prierons tant que nous vivrons. »

« A ce moment, dit Denys, les bourreaux appor-

tèrent des torches et incendièrent des quatre côtés ce bûcher de chrétiens. Il était environ midi. Le feu s'éleva aussitôt en un tourbillon comme celui d'une case qui prend feu. Et, quand les flammes commencèrent à s'élever, j'entendais dans le bûcher un murmure intense produit par les prières des chrétiens qui mouraient en invoquant Dieu. »

C'est que, spontanément, au moment où le feu avait été allumé, les martyrs, au lieu de crier, s'étaient mis à réciter le Notre Père.

Les bourreaux écoutaient, stupéfaits, interdits.

Quand les martyrs arrivèrent à ces paroles : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous font du mal », les bourreaux furent saisis de frayeur, et, sentant que ce pardon de leurs victimes pouvait être aussi une malédiction d'en-haut, ils crièrent de toutes leurs forces : « Ce n'est pas nous qui vous tuons, ce sont nos dieux que vous avez appelés des démons, ils se vengent de vous. »

Mais, du sein du bûcher, on entendit une voix qui disait : « Nous plaiderons cela. » C'était la voix d'une victime qui citait son bourreau au tribunal de Dieu. C'est ainsi que moururent, dans la fraîcheur de leur jeunesse, dans l'ardeur de leur foi, dans la fidélité aux lois chrétiennes, les petits pages du roi Mwangu.

La place nous manque pour redire ici la mort de leurs admirables compagnons et de ceux que l'Église leur a associés dans la gloire : Mathias Mouroumba, André Kaggwa, Gonzague Gonza, Noé Mawaggali et bien d'autres, arrêtés, condamnés ou exécutés dans des conditions différentes.

Mais les lecteurs nous sauront gré d'avoir au moins rappelé ici quelques circonstances plus caractéristiques de cet épisode merveilleux dans l'histoire de l'apostolat missionnaire. Il nous semble aussi qu'il n'est pas inutile de souligner l'admirable exemple de cette constante pureté de nos martyrs à une époque où certains voudraient que la nature eût droit à tous les plaisirs et ne fût sujette à aucune loi.

Il ne sera certes pas difficile de partager l'enthousiasme du Cardinal Lavigerie, disant : « C'est une des plus belles choses de notre temps que ce récit. Je l'ai couvert de mes larmes d'admiration, de foi, de honte aussi de me trouver si loin de ces héroïques chrétiens, païens d'hier, et aujourd'hui l'exemple et la gloire du monde entier. »

4 – LA TRADITION ET L'ECRITURE SAINTE

Dans les articles précédents nous avons déjà vu comment, à partir de systèmes philosophiques erronés dont le modernisme en constitue comme la synthèse, les deux sources de la Révélation que sont la tradition et l'Écriture sainte ont pu être mal comprises : à l'ère du triomphe de la raison humaine l'une et l'autre auraient dû passer au crible d'une critique plus rationnelle pour correspondre aux exigences des temps nouveaux... Il convient de revenir là-dessus de façon plus précise.

L'ARGUMENT DE LA TRADITION
DANS L'ANTIQUITÉ CHRÉTIENNE

L'argument fondamental, la raison dernière que l'enseignement de l'Église opposait à toute erreur dans l'Antiquité chrétienne n'était pas la preuve tirée de l'Écriture sainte ou du raisonnement théologique, mais l'appel à la tradition de l'Église qui constitue la regula fidei, la règle de la foi, exprimée par les symboles de la foi. Par la suite, selon les besoins des temps et surtout contre des fausses doctrines pourtant déjà condamnées sous des formes à peine différentes, à ces données de foi qu'elle ne faisait que rappeler, l'Église a apporté des arguments par l'Écriture sainte et la réflexion des Pères et des théologiens. Toujours avec cette même conscience de posséder la vérité de la foi transmise par le Christ puis par les traditions de l'âge apostolique, transmise, enfin, par les Pères sans en changer un iota, comme l'exprime le 2^e concile de Constantinople (5^e œcuménique) en 553 :

Nous professons que nous tenons et prêchons la foi donnée originellement par notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ aux saints Apôtres et prêchée par eux dans le monde entier. Cette foi, les saints Pères l'ont confessée, expliquée et transmise aux saintes églises, particulièrement ceux qui prirent part aux quatre saints conciles¹, que nous suivons et acceptons pour tout et en tout... Tout ce qui n'est pas en accord avec ce qu'ont défini ces quatre saints conciles pour la vraie foi, nous le jugeons contraire à la piété, nous le condamnons et l'anathématisons.

De même le concile du Latran, en 649, sous le pape Martin 1^{er}, en son canon 17 :

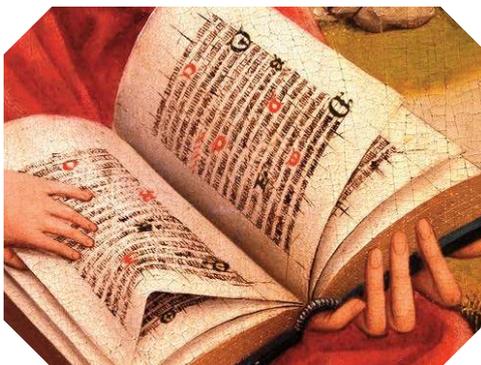
Si quelqu'un ne confesse pas, selon les saints Pères, en un sens propre et véritable, tout ce qui a été transmis et prêché à la sainte Église de Dieu catholique et apostolique, ainsi que les saints Pères et les cinq vénérables conciles œcuméniques², jusqu'au dernier détail dans les mots et l'esprit, qu'il soit condamné.

Il faut aussi citer l'anathème c'est-à-dire la condamnation formulée par le 2^e concile de Nicée (7^e œcuménique) en 787 :

Si quelqu'un rejette toute tradition ecclésiastique, écrite ou non écrite, qu'il soit anathème.

LA TRADITION ET LE CANON DES ECRITURES

Parmi les traditions ecclésiastiques, il faut placer le canon des Écritures, c'est-à-dire la liste définie des ouvrages saints qui contiennent la révélation divine, Ancien et Nouveau Testaments. Cette liste, telle que nous l'avons dans nos bibles catholiques aujourd'hui, s'est constituée peu à peu. Pour l'Ancien Testament, le premier canon officiel nous vient du concile de Laodicée (360) ; mais jusqu'au Concile de Florence (1441) les Pères se partagent sur le fait d'inclure ou d'exclure les livres de la Bible hébraïque. Pour le nouveau Testament plusieurs facteurs ont favorisé la formation précoce d'un canon : dès la première moitié du II^e siècle, la secte des judéo-chrétiens a ses propres évangiles aux tendances apocryphes ; la gnose déjà connue des apôtres surgit à nouveau, le prophétisme du mouvement Montanisme fausse gravement le message évangélique par une interprétation abusive de Jean ; enfin l'hérésie de Marcion ne retient que dix épîtres de Paul et un saint Luc mutilé. La



1-Les quatre saints conciles mentionnés ici sont les premiers conciles œcuméniques : Nicée (325), Constantinople I (381), Ephèse (431) et Chalcédoine (451).

2-A la liste de la note précédente s'ajoute un cinquième : le 2^e concile de Constantinople (553).

première liste qui nous soit donc parvenue est datée de la fin du II^e siècle : le canon dit de Muratori (du nom de celui qui la découvrit et publia en 1740) est cependant fragmentaire. Avant 200, saint Irénée donne comme critère de la canonicité d'un écrit « la règle de la foi ». Origène, saint Cyprien, Tertullien, etc. nous donnent des listes avec peu de différences entre elles. En 397, le III^e concile de Carthage clôt définitivement le canon du Nouveau Testament. Enfin au IV^e siècle les écrivains ecclésiastiques et les Pères de l'Eglise témoignent de l'universalité d'un unique canon des Ecritures issu de la Tradition et rejettent les livres qu'ils nomment apocryphes. Certains de ces derniers continuèrent à circuler durant le moyen-âge et furent à l'origine de légendes venant « compléter » les épisodes de la vie du Christ, surtout son enfance ; mais ils n'eurent que peu de conséquence néfaste sur la doctrine, du moins en Occident.

En Orient il en était autrement. L'Eglise copte d'Egypte dite des Jacobites recevait, en effet, dans son canon un certain nombre de ces apocryphes : d'une part cela s'opposait à la tradition pourtant unanime et d'autre part manifestait des influences gnostiques encore vivaces. C'est pourquoi lors du concile de Florence (1438-1445), dont le but était la réunion à l'Eglise romaine des églises orientales séparées (depuis 1054), les pères conciliaires durent traiter du canon de la sainte Ecriture qui fut défini solennellement pour l'Ancien comme pour le Nouveau Testament. Chacun pourra se référer à sa bible³ catholique afin de se remémorer les titres de tous les livres.

LE CONCILE DE TRENTE (XIX^E ŒCUMÉNIQUE)

– IV^E SESSION (1546)

La question des sources de la Foi fut abordée par le concile après les sessions préparatoires. Leur examen s'imposait face aux attaques des Protestants qui rejetaient la Tradition et proposaient un canon des Ecritures différent. Erasme (1516) avait déjà émit des doutes sur l'origine apostolique de plusieurs livres (Hébreux, Jacques, 2 Pierre, 2 et 3 Jean) et Luther distinguait trois groupes de livres sacrés : 1^o les livres qui exaltent l'œuvre salvifique de Dieu : Jean, Romains, Galates, Ephésiens, 1^{ère} épître de Pierre et 1^{ère} de Jean ; 2^o les autres livres « canoniques » : Matthieu, Marc, Luc, les autres épîtres de Paul, la 2^e de Pierre, la 2^e et la 3^e de Jean ; 3^o les livres non canoniques : Hébreux, épîtres de Jacques et de Jude,



Une page du canon de Muratori

Apocalypse et plusieurs livres de l'Ancien Testament. Ce canon protestant s'opposait à la tradition et l'exclusion de certains livres permettait d'« arranger » la doctrine, par exemple sur le sacrifice et le sacerdoce du Christ dans Hébreux, et sur l'extrême onction dans Jacques que les protestants refusent comme sacrement. Par ailleurs le protestantisme prétendait que toutes les vérités révélées se trouvent seulement dans la Sainte Ecriture et nulle part ailleurs - *sola scriptura*.

Il fallait donc aux pères du concile réaffirmer les deux sources de

la révélation, l'Ecriture et la Tradition : d'une part préciser la notion de Tradition comme source orale, antérieure à l'Ecriture et garante de son interprétation authentique et d'autre part redonner à l'Ecriture Sainte elle-même son caractère de Parole écrite de Dieu sans erreur et dont la liste a été établie sur les critères de la tradition :

Le saint concile œcuménique et général de Trente, légitimement réuni dans l'Esprit Saint [...] garde toujours devant les yeux le dessein de conserver dans l'Eglise, en supprimant les erreurs, la pureté de l'Evangile, qui, promis auparavant par les Prophètes dans les saintes Ecritures, a été d'abord promulgué par la bouche même de notre Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, ensuite par ses Apôtres, auxquels il a ordonné de le « prêcher à toutes créatures » (Mt 28, 19 ; Mc 16, 15), comme étant la source de toute vérité salutaire et de toute règle morale. Voyant clairement que cette vérité et cette règle sont contenues dans les livres écrits et dans les traditions non écrites qui, reçues des Apôtres de la bouche même du Christ, ou transmises comme de main en main par les Apôtres, sous la dictée de l'Esprit Saint, sont parvenues jusqu'à nous, le Saint Concile, suivant l'exemple des Pères orthodoxes [= qui ont tenu la règle de la foi], reçoit et vénère avec le même sentiment de piété et le même respect tous les livres, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, puisque Dieu est l'unique auteur de l'un et de l'autre, ainsi que les traditions concernant soit la foi soit les mœurs, comme venant de la bouche même du Christ ou dictées par le Saint Esprit et conservées dans l'Eglise catholique par une succession continue.

Il a jugé bon de joindre à ce décret une liste des Livres saints pour qu'aucun doute ne s'élève en quiconque sur les livres qui sont reçus par le Concile...

[Suit la liste reprise intégralement du Concile de Florence]

Si quelqu'un ne reçoit pas ces livres dans leur intégrité, avec toutes leurs parties, pour sacrés et canoniques, comme on a coutume de les lire dans l'Eglise catholique et tels qu'on les trouve dans l'ancienne édition latine de la Vulgate ; s'il méprise de propos dé-

3- Il n'est pas rare de voir dans les familles une bible acquise à peu de frais : la Bible de Louis Second. Ce traducteur, par ailleurs sérieux, est cependant protestant. On préférera la bible du chanoine Crampon, en vente dans nos procures.

libéré les traditions susdites, qu'il soit anathème.

LE IER CONCILE DU VATICAN

(XXE ŒCUMÉNIQUE) - IIIÈ SESSION (1870)

Ce concile qui a défini l'infaillibilité pontificale comme nous le verrons plus tard a tenu également à traiter des sources de la révélation, reprenant les définitions du concile de Trente, tant pour l'exposé des deux sources, Tradition et Ecriture, que dans les normes d'interprétation.

L'ENCYCLIQUE « PROVIDENTISSIMUS DEUS »

DE LÉON XIII (1893)

Devant les problèmes soulevés par l'exégèse historico-critique et plus généralement par la science biblique moderne infectée de rationalisme, l'Eglise, pour la première fois, traite à fond de « la question biblique ». Dans cette encyclique le pape reconnaît sans réserve les précieux services que les méthodes modernes de recherche (archéologie, histoire, connaissance des langues anciennes...) ont rendu à la science biblique ; et ces moyens doivent continuer à être mis au service d'une meilleure intelligence des Livres saints. Cependant il rappelle que la sainte Ecriture contient et est la parole de Dieu parce que ses livres sont inspirés ; qu'elle est infaillible – on parle d'inerrance – et la science moderne ne saurait négliger ce fait. Et par ailleurs aucune interprétation des Livres saints ne saurait faire fi des règles de la foi et de la tradition.

L'idée fondamentale de l'encyclique est la conviction assurée qu'il ne peut y avoir de contradiction entre l'Ecriture sainte et les conclusions des sciences pour celui qui sait en reconnaître les limites et qui recherche loyalement la vérité : Dieu créateur de la nature et qui gouverne l'histoire, auteur premier des Livres saints ne peut se contredire. L'Eglise n'a pas peur de la vérité.

L'interprète catholique doit considérer comme un devoir capital et sacré d'interpréter de la même manière les passages de l'Ecriture dont le sens a été authentiquement précisé, soit par les auteurs sacrés inspirés par l'Esprit Saint, comme c'est le cas de nombreux passages du Nouveau Testament, soit par l'Eglise assistée de ce même esprit Saint, soit par un jugement solennel, soit par le magistère ordinaire et universel.[...]

Dans les autres questions, on devra suivre l'analogie de la foi et prendre comme norme suprême la doctrine catholique, telle

qu'elle est reçue de l'autorité de l'Eglise. Dieu étant à la fois l'auteur des Livres sacrés et de la doctrine dont l'Eglise a le dépôt, il est certes impossible qu'une interprétation légitime puisse tirer de ceux-là un sens qui différerait en quelque manière de celle-ci. On voit par là qu'il faut rejeter comme inepte et fausse une interprétation qui mettrait les auteurs inspirés dans une certaine opposition réciproque ou qui contredirait la doctrine de l'Eglise.

ERREURS MODERNISTES CONDAMNÉES PAR

SAINT PIE X (1907)

Le modernisme a suivi l'école historico-critique libérale dans ses jugements sur la sainte Ecriture et dans son exégèse rationaliste. Citons quelques propositions condamnées que l'on retrouve pourtant dans la plupart des ouvrages d'exégèse ou les « vie de Jésus » aujourd'hui :

13. *Les paraboles évangéliques ont été arrangées avec art par les évangélistes eux-mêmes et par les chrétiens de la seconde et de la troisième générations, qui purent ainsi rendre compte du fruit minime de la prédication du Christ auprès des Juifs.*

14. *Dans plusieurs récits, les évangélistes ont rapporté moins ce qui est vrai que ce qu'ils ont jugé plus profitable à leurs lecteurs, quoique ce fût faux.*

15. *les Evangiles ont subi continuellement des additions et des corrections jusqu'à la constitution d'un canon défini ; il ne reste dès lors en eux que des traces légères et peu sûres de la doctrine du Christ.*

...23. *Il peut exister et il a existé une opposition entre les faits racontés dans la sainte Ecriture et les dogmes de l'Eglise qui s'appuient sur eux ; si bien que le critique peut rejeter comme faux les faits que l'Eglise croit comme très certains.*

RAPPELS ET CONDAMNATIONS

CHEZ LES PAPES SUIVANTS

Malgré l'enseignement autant complet que ferme de Léon XIII et la condamnation du modernisme par Pie X, Benoît XV eut à intervenir (encyclique *Spiritus Paraclitus*, 1920) pour préciser un passage mal interprété de l'encyclique de Léon XIII sur l'inspiration et l'inerrance de la sainte Ecriture. De même Pie XII par son Encyclique *Divino afflante Spiritu* de 1943 détermine plus précisément encore le cadre des études bibliques. Ajoutons à cet enseignement du Magistère les nombreux décrets et « réponses aux questions » de la Commission biblique instituée sous Léon XIII... Jamais l'Eglise n'avait été aussi vigilante qu'en ces siècles de rationalisme.



Léon XIII (1818-1903)

Des nouvelles du Groupe Scout Saint-Vincent-de-Paul



ayant l'âge de suivre dorénavant sur la route, les traces du Christ. Tout le groupe souhaite, la bienvenue à toutes les nouvelles familles ayant fait le grand et bon choix d'avoir confié leurs enfants aux chefs à travers la méthode scout, source de progrès constants, tant au niveau spirituel qu'au niveau de la formation du caractère.

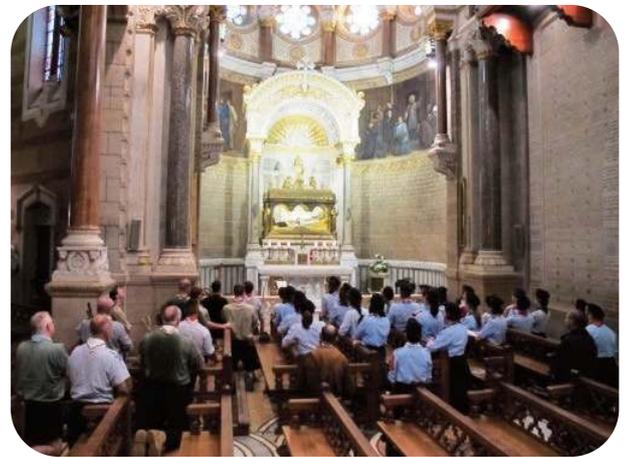
Au début du mois d'Octobre s'est déroulée la rentrée du Groupe Scout Saint-Vincent-de-Paul. Après la messe de 10h30 à Saint Pie X, toutes les unités et familles se sont rejointes au local de l'avenue des Caillols. Après le pique-nique familial et la réunion des parents, tout le monde a pu assister à la montée à la troupe de Gabriel Deruda et Maxence Prudhomme, moment important pour les garçons, leurs familles et leurs chefs.

Le Clan Saint-Lazare s'est vu aussi renforcé par la montée d'un éclaireur

Du 30 octobre au 1^{er} Novembre dernier a eu lieu le pèlerinage national des Routiers et Guides-Aînées de l'Association des Scouts de Doran à Ars. Une délégation du Clan Saint-Lazare était présente pour marcher sur les traces du Saint Curé et s'imprégner de sa sainteté. Accompagnés notamment du Père Crispin de Morgon et de l'abbé Girod de l'école Saint-Jean-Bosco de Marlieu, les chapitres ont pu méditer tout en marchant

à travers le brouillard et les chemins creux des Dombes.

Le point culminant du pèlerinage aura été le long moment de prière devant la chasse du Saint, magnifique témoignage et exemple pour nous tous. Le lendemain, la messe de la Toussaint a été célébrée par le Père Crispin dans la crypte du monastère de Morgon. C'est en début d'après-midi que les routiers et les guides aînées de l'association, venus très nombreux, se sont séparés, têtes et âmes remplies de résolutions et de franche amitié scout.



Petite chronique du prieuré



Vendredi 30 octobre

Sortie dans les calanques avec quelques jeunes de Marseille. En cette belle arrière-saison, nous avons pu admirer le paysage magnifique de la côte marseillaise. Les jeunes très en-

thousiastes, sont partis pleins d'entrain, sans se soucier de tout ce qui était matériel ! L'après-midi, les gourdes étant vides... la soif se fit sentir. Fort heureusement, la voiture venue nous chercher avait prévu d'apporter de l'eau. L'approvisionnement fut vite écoulé!

Mercredi 11 novembre

Messe de requiem pour les soldats morts durant la guerre de 1914-1918. Cette année, un légionnaire est venu

jouer du clairon afin de rendre un hommage encore plus solennel aux morts.

Jeudi 26 & vendredi 27

Le prieuré accueille les prêtres de Nice et de Toulon pour la réunion semestrielle du doyenné. C'est M. l'abbé Baudot (2^e assistant du district de France) qui est venu prêcher la recollection. Le dimanche, il a célébré la messe à l'église Saint-Pie X, ce qui lui a permis de faire connaissance avec nos fidèles de Marseille.

CALENDRIER DU MOIS

à Marseille

- Samedi 5 :** Croisade Eucharistique à 15h15 au prieuré
Lundi 7 au samedi 12 : Chalet de Noël au Vieux Port
Mardi 8 : **Fête de l'Immaculée Conception**
messe à 18h30 suivi de la procession (19h45)
Samedi 12 : Pèlerinage des ECP à la Sainte Victoire
Mercredi 16 : Cercle Jeanne Jugan à partir de 15h00
Vendredi 18 : Spectacle de Noël à l'école Saint-Ferréol à 14h30
Samedi 19 au dim 3 janv : Vacances scolaire de l'école Saint-Ferréol
Dimanche 20 : Vente de confiserie et de cartes de voeux au profit de l'école Saint-Ferréol
Jeudi 24 : **Veillée de Noël** à 23h00
Vendredi 25 : Noël

à Aix-en-Provence

- Vendredi 4 :** Cercle des Jeunes Foyers chez les Poupliers à 19h30
Samedi 12 : Pèlerinage des ECP à la Sainte Victoire
Jeudi 17 : Cercle Saint Vincent Ferrier chez les Phelippeau à 15h30

en Avignon

- Dimanche 6 :** Journées portes ouvertes à Sorgues

CARNET PAROISSIAL

BAPTÊMES

à Marseille :

- Maximilien BOULON le 28 novembre 2015

en Avignon :

- Camille BASSET le 07 novembre 2015
- Gabriel CLOUET le 14 novembre 2015

CORSE

Prieuré d'Ajaccio

2 avenue Bévérini Vico - 20000 Ajaccio

Tél : 06 99 45 09 32

- Dimanche : 10h00 messe chantée (téléphoner pour le lieu)
- Samedi : 18h00 messe basse

Catéchisme pour les enfants le samedi à 16h15

Haute Corse

- Dimanche : 17h00 messe (téléphoner pour le lieu)

L'Acampado n° 110,
décembre 2015, prix 1,5 €

Editeur : L'Acampado
40, chemin de Fondacle
13012 Marseille - Tél 04 91 87 00 50

Directeur de publication :
Abbé Xavier Beauvais

Dépôt légal : 2010
maquette & impression par nos soins

Abonnement annuel :
25 € ou plus

chèque à l'ordre de
L'ACAMPADO

MARSEILLE

Église de la Mission de France - St Pie X

44, rue Tapis Vert - 13001 Marseille

Tél : 04 91 91 67 16

- Dimanche : 10h30 messe chantée
19h00 messe basse
- En semaine : 18h30 messe basse

Vêpres et salut du St Sacrement le dimanche à 18h

Chapelet tous les jours à 18h

Salut du St Sacrement tous les jeudis et le 1^{er} samedi du mois à 17h50

Heure Sainte le 1^{er} Vendredi du mois à 17h30

Permanence en semaine de 16h00 à 18h00

Cours de dogme pour les adultes le mercredi à 19h15

Chapelle de l'Immaculée-Conception

14 bis, rue de Lodi - 13006 Marseille

Tél : 04 91 48 53 75

- Dimanche : 8h30 messe chantée
- En semaine : 7h15 messe (sauf samedi)

Permanence le lundi de 9h00 à 11h30

Catéchisme pour adultes le mardi à 20h00

Prieuré Saint Ferréol & École Saint Ferréol

40, chemin de Fondacle - 13012 Marseille

Tél. prieuré : 04 91 87 00 50 - Fax : 04 91 87 18 72

Email : 13p.marseille@fsspx.fr

Tél. école : 04 91 88 03 42

- en semaine : 7h15 messe basse
- le mardi en période scolaire : 11h30
- le vendredi en période scolaire : 11h00

Chapelet tous les jours à 18h30

Le 1^{er} Vendredi du mois adoration de 21h00 à minuit

Catéchisme pour les adolescents le mercredi à 14h30

Conf. spirituelle pour les dames le mercredi à 14h30

Catéchisme pour catéchumènes le samedi à 15h00

Chorale de St Pie X : répétition le lundi à 20h30

AIX-EN-PROVENCE

Chapelle de l'Immaculée-Conception

11 bis, cours Gambetta - Tél : 04 91 87 00 50

- Dimanche : 10h30 messe chantée
- Mercredi : 18h30 messe basse
- 1^{er} Vendredi du mois messe à 18h30
- 1^{er} Samedi du mois messe à 11h00

Catéchisme pour les enfants le mercredi après-midi

CARNOUX-EN-PROVENCE

Oratoire Saint Marcel

Immeuble Le Panorama - Avenue du Mail

- Dimanche : 8h30 messe basse

AVIGNON

Chapelle des Pénitents Noirs

rue Banasterie - 84000 Avignon

Tél : 04 90 86 30 62 - 04 91 87 00 50

- Dimanche : 10h00 messe chantée
- Samedi : 18h30 messe basse
- 1^{er} Vendredi du mois : adoration à 17h00
messe à 18h30

Catéchisme pour les enfants le samedi à 9h30

ALLEINS

Chapelle des Pénitents Blancs

rue Frédéric Mistral

Messes : 2^{ème} et 4^{ème} Dimanche du mois : 18h00